



Cameroon Agriculture And Forest Exploitation Company S.A

Head Quarter

OSSING

P.O Box 599, MAMFE

CAMEROUN

Tel.: (237) 33 34 10 84

Fax : (237) 33 42 33 69

E-mail : secretariat.cafeco@wijma-cm.com

Internet : www.wijmadouala.com

RAPPORT ANNUEL DE MONITORING

FORET SUD-OUEST (UFA 11005)

Année 2014

Service Gestion Durable et Certification

Janvier 2015

<u>Contenu</u>	<u>Page</u>
Section I. Suivi évaluation Opérationnel / Exploitation /	Légalité..... 5
1.1 Pré-exploitation	5
Limites d'Assiette de coupe	5
Layonnage	5
1.2 Exploitation à faible impact (production)	6
Qualité d'abattage	6
Routes et débardage.....	7
Poches d'exploitation.....	7
Qualité du tronçonnage forêt	8
Parcs à grumes et tronçonnage sur parc	9
Qualité du transport des grumes	9
Pépinière	10
Gestion de la faune et PFNL	11
Traçabilité	12
Martelage forêt.....	12
Martelage sur parc.....	13
Cartes d'exploitation.....	14
LV et DF10	14
Carnet de chantier interne.....	15
1.4 Post exploitation	16
Section II. Suivi évaluation écologique / Environnement	17
Bases forêt.....	17
Déchets d'exploitation	17
Déchets ménagers.....	18
Traitement des grumes	19
Citernes	19
Fuites des engins roulants.....	20
Groupes électrogènes.....	21
Magasin des produits chimiques	21
BAC	22
Section III. Suivi évaluation socio-économique	23
Hôpital	23
Boîtes à pharmacie et premiers secours	23
Accidents de travail.....	24
Véhicules.....	24
Equipement de protection individuelle	25
3.2 Suivi des conditions de vie des employés	26
Economat	26
3.3 Suivi des FHVC	26
Tableau synthèse du suivi annuel des FHVC (Décembre 2014).....	31

Introduction

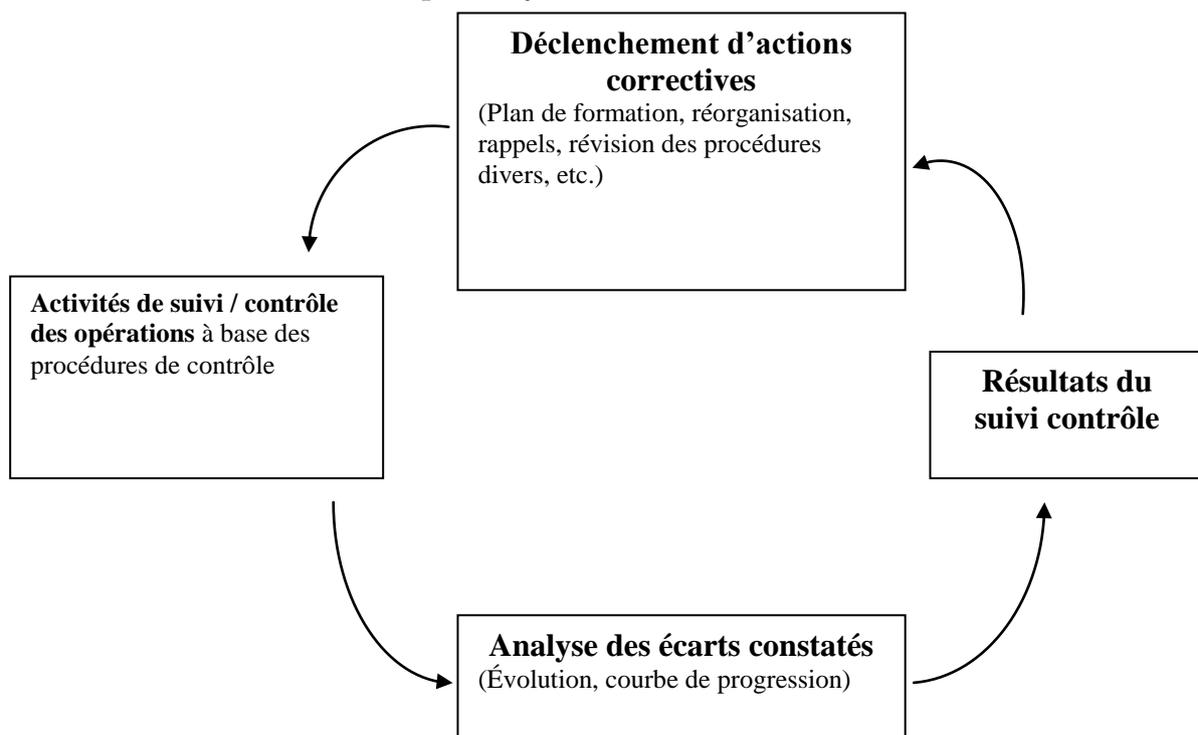
Dans le cadre de son fonctionnement, la société CAFECO SA cherche à mesurer régulièrement les impacts de ses opérations, et ce avec l'objectif de maintenir et améliorer les performances de la Gestion Forestière Responsable. Pour atteindre ses objectifs, un manuel de gestion forestière responsable a été conçu et régulièrement actualisé. Ce document est composé de trois grandes parties :

- Les procédures opérationnelles qui décrivent les activités menées au quotidien.
- Les procédures systématiques qui sont mises en œuvre ou déclenchées par un événement, un constat, un écart qui motive une réaction
- Les procédures de contrôle (suivi évaluation/monitoring) qui permettent d'assurer le suivi évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des procédures opérationnelles et systématique. Elles recherchent et assurent le maintien du niveau FSC™.

Le suivi- évaluation/monitoring est le moteur de l'évolution de la Gestion Forestière Responsable et se situe au cœur de l'action d'approvisionnement du système en nouvelles données. Ces informations sont issues du résultat :

- de surveillances, contrôles, audits,
- de partenariats avec les parties prenantes, de collecte des données, d'études, de recherche etc.
- de nouvelles règlementations,

Les enseignements de cette démarche alimentent l'actualisation des protocoles et procédures internes, illustrées par le cycle ci-dessous :



Pour cela la société développe des procédures de contrôle de chaque activité opérationnelle sur le terrain. Chaque activité est contrôlée à base d'une procédure de contrôle avec une fiche de contrôle suivant des critères de conformité de cette activité. Ces critères sont définis à travers les exigences des normes, des lois, des référentiels divers et même des différents accords pris en compte dans la gestion responsable de l'entreprise CAFECO

Les procédures de contrôles de CAFECO SA sont exclusivement développées par elle-même pour répondre à ses besoins de suivi-évaluation opérationnels et pour être aussi un bon outil de maintien de son niveau de performance quotidien ainsi que le respect des consignes de gestion responsable. Le seuil de conformité est un niveau de tolérance fixé par l'entreprise et intégré à la procédure. Il traduit un niveau de performance que se fixe l'entreprise pour considérer qu'un niveau de réalisation est acceptable. En dessous de ce seuil, l'activité est considérée non conforme.

Ce rapport est une synthèse de l'évolution du suivi des activités de CAFECO dans la gestion responsable de l'UFA 11005 certifiée FSC™ et OLB.

Les niveaux de performances considérés seront les valeurs annuelles. Il sera question de mettre en exergue les valeurs moyennes annuelles de manière à voir sur le long terme l'évolution.

Les termes suivants seront beaucoup utilisés dans la suite du rapport:

- i) **non-conformité** : non satisfaction d'une exigence
- ii) **performance** : résultats mesurables du management d'un organisme
- iii) **procédure** : manière spécifiée d'effectuer une activité ou un processus.

Les références de chaque procédure de contrôles sont indiquées avant les résultats.

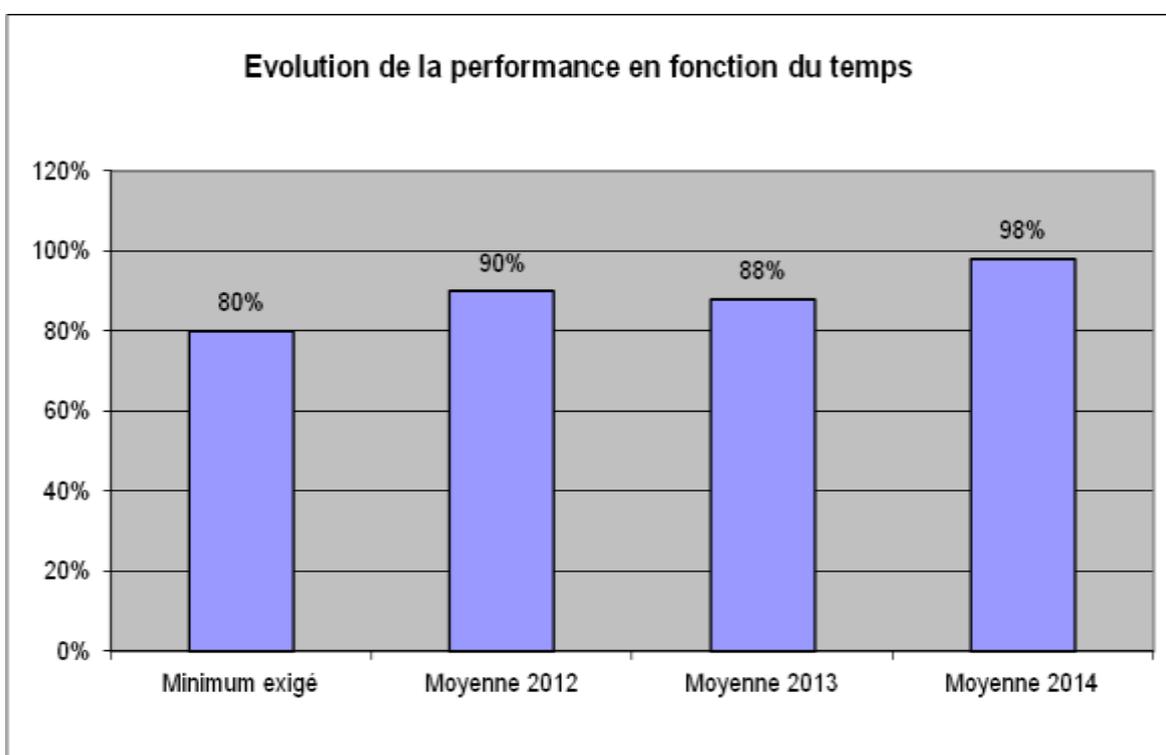
Section I. Suivi évaluation Opérationnel / Exploitation / Légalité

1.1 Pré-exploitation

Limites d'Assiette de coupe

Proc cont. 08 / contrôle des limites d'assiette de coupe - v1 Juillet 2007

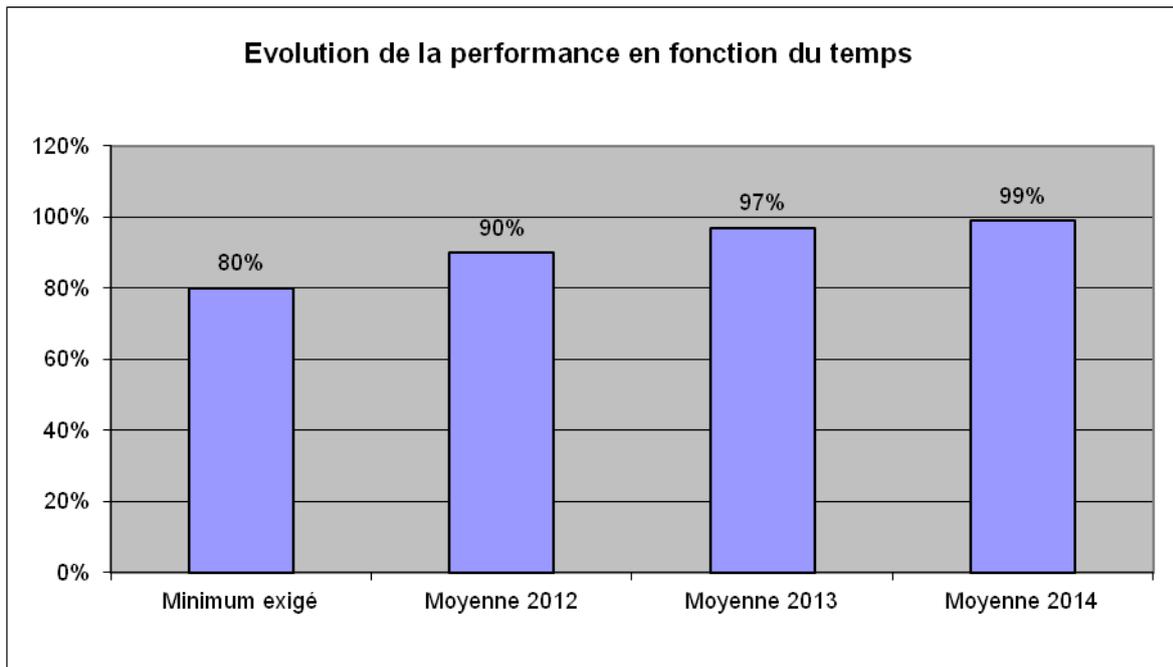
Des contrôles de l'activité de matérialisation des limites (AAC 2.5, 3.1 et 3.2) effectués au cours de l'année 2014, Il ressort que le niveau de performance annuelle est de 98% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport aux deux années précédente car était de 88% et de 90% respectivement en 2013 et 2012.



Layonnage

Proc cont. 07 / contrôle du Layonnage - v1 Juillet 2007

Des contrôles du layonnage effectués (AAC 2.4 et en partie 2.5) au cours de l'année 2014, on observe comme performance 99%,. Performance jugée conforme d'après la procédure et an hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 97% et 90% respectivement en 2013 et 2012. On observe une amélioration de la qualité du travail au fil des années.

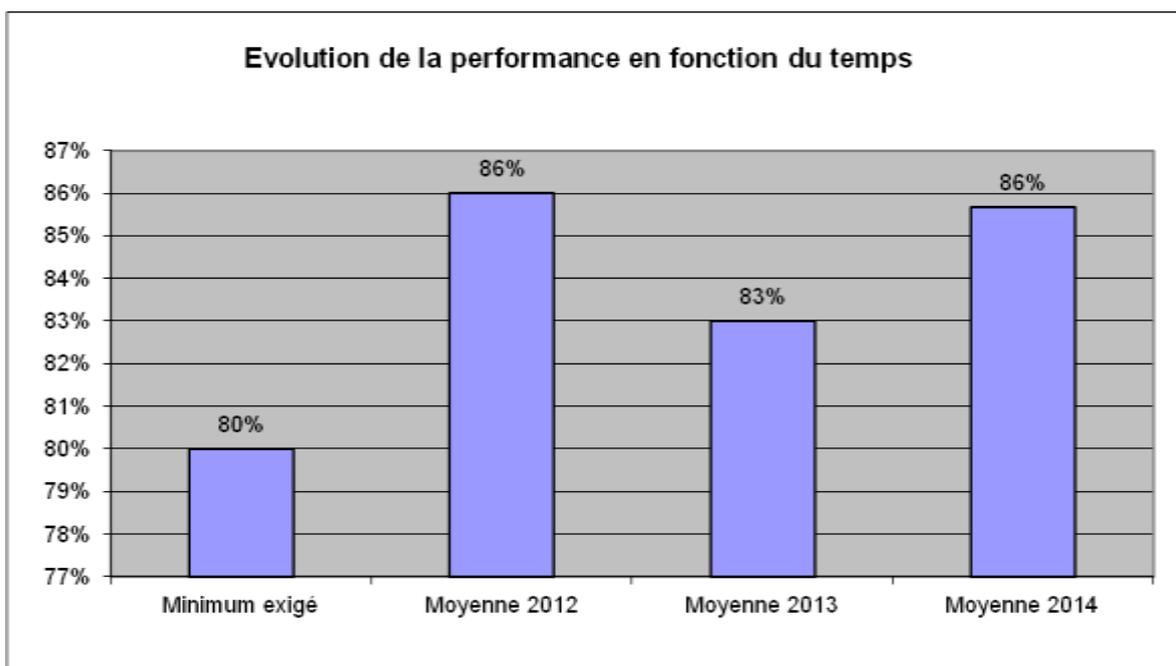


1.2 Exploitation à faible impact (production)

Qualité d'abattage

Proc cont. 04 / contrôle qualité d'abattage - v2 - Décembre 2009

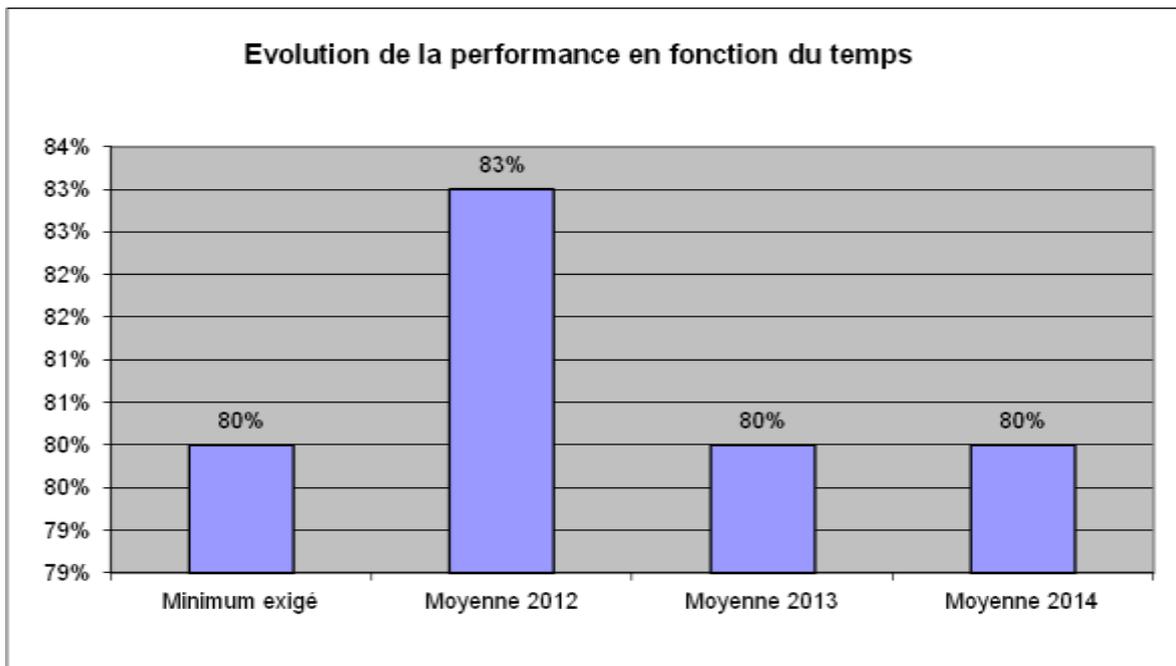
Des contrôles de la qualité d'abattage effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau annuel de performance est de 86% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport à celui de l'année précédente (2013) car était de 83% par ailleurs retrouve son niveau de l'année 2012.



Routes et débarbage

Proc cont. 36 / contrôle des routes et débarbage - v1 Novembre 2009

L'activité de construction des routes et des pistes principales de débarbage a fait l'objet de contrôles mensuels au cours de l'année 2014. A l'issue de ces contrôles, il ressort que le niveau de performance annuelle moyenne de ces activités est de 80% ; niveau jugé conforme d'après la procédure de contrôle et constant par rapport à l'année précédente par ailleurs toujours en dessous de celui l'année 2012 car était de 83%.

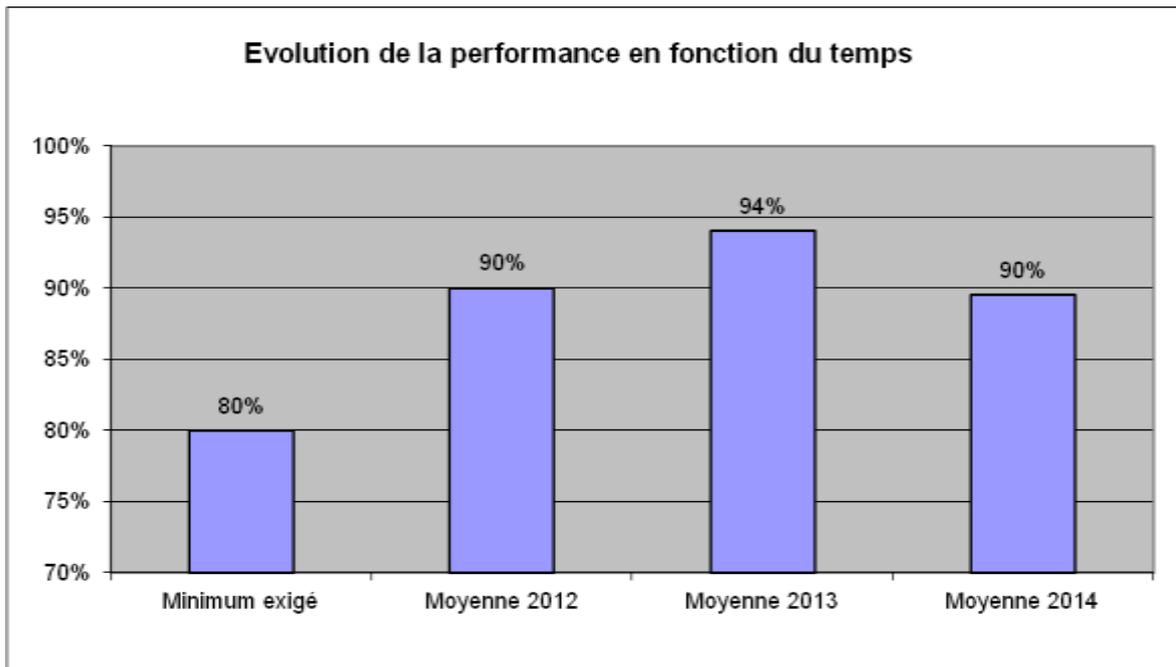


L'avance route par rapport à l'exploitation n'est pas encore satisfaisante. De même le matériel et le personnel affecté à l'équipe route n'est pas toujours disponible en temps opportun.

Poches d'exploitation

Proc cont. n°33 / suivi général de la poche - v1 - Novembre 2007

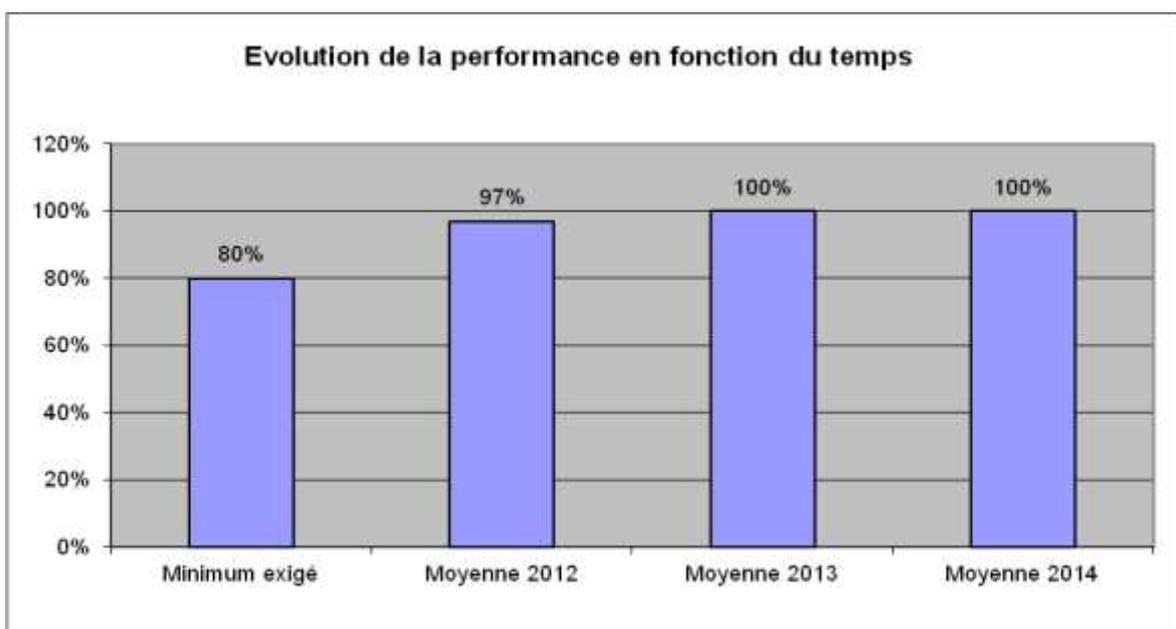
Des contrôles des poches d'exploitation effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau de performance annuelle moyenne dans l'AC 2.4 est de 90% ; niveau jugé conforme d'après la procédure mais en baisse par rapport à celui de l'année précédente car était de 94% par ailleurs retrouve son niveau de l'année 2012.



Qualité du tronçonnage forêt

Proc cont. 38 / contrôle de qualité du tronçonnage- v1- Novembre 2011

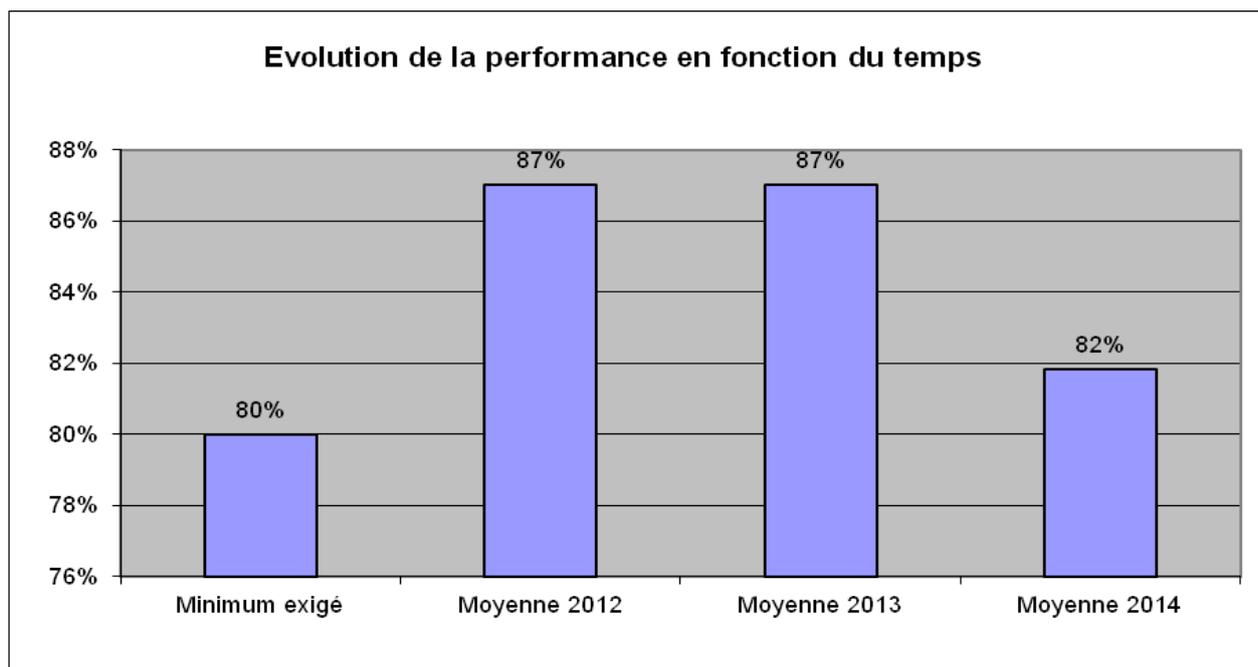
Plusieurs contrôles de l'activité du tronçonnage forêt (poches d'exploitation) des billes ont été effectués au cours de l'année 2014. A l'issue de ces contrôles, il ressort que le niveau moyen de performance annuelle de cette activité est de 100% ; niveau de performance jugé conforme d'après cette procédure et en constant par rapport à l'année précédente par ailleurs toujours au dessus de celui de l'année 2012 car était 97%.



Parcs à grumes et tronçonnage sur parc

Proc cont. 10 / contrôle des parcs à grumes - v1- Juillet 2007

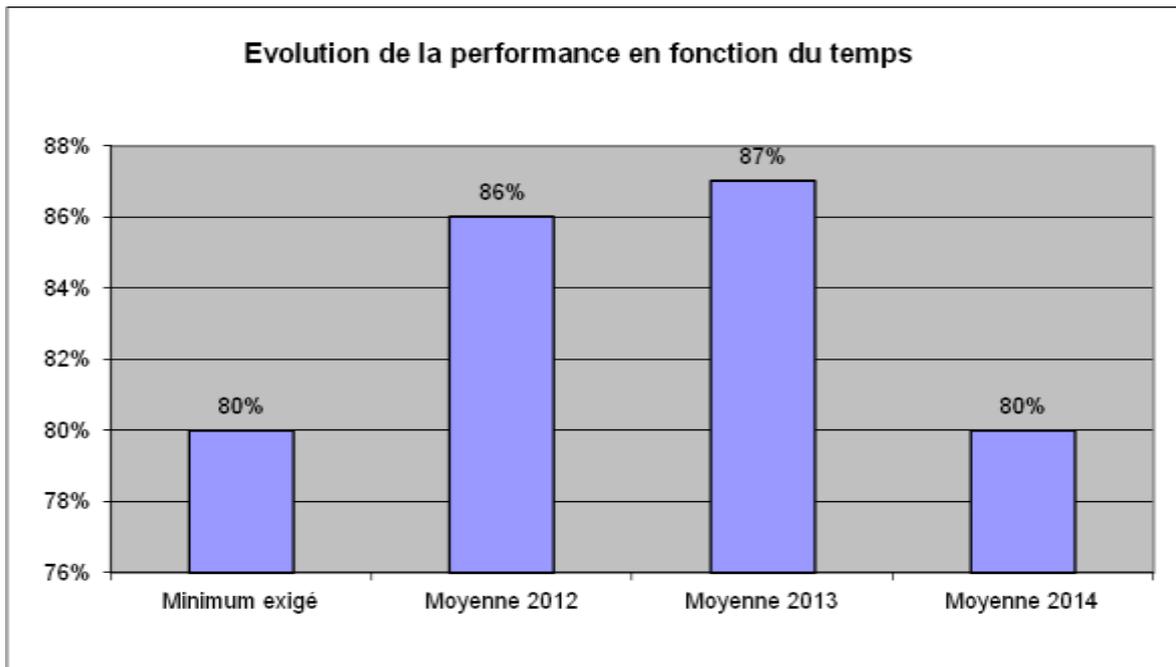
Des contrôles des parcs à grumes effectués dans l'AAC 2.4 (2014), il ressort que le niveau moyen de performance annuelle de l'activité de stockage du bois sur les parcs à grumes est de 82% ; niveau de performance jugé conforme d'après la procédure mais en baisse par rapport à celui des deux années précédentes car était constamment 87% respectivement en 2013 et 2012.



Qualité du transport des grumes

Proc cont. 14 / contrôle de qualité de transport - v1- Juillet 2007

Des contrôles de l'activité du roulage des billes ont été effectués au cours de l'année 2014. A l'issue de ces contrôles, il ressort que le niveau moyen de performance annuelle de cette activité est de 80% ; niveau de performance jugé conforme d'après cette procédure de contrôle mais en baisse par rapport à celui des deux années précédentes car était de 87% et 86% respectivement au cours des années 2013 et 2012.

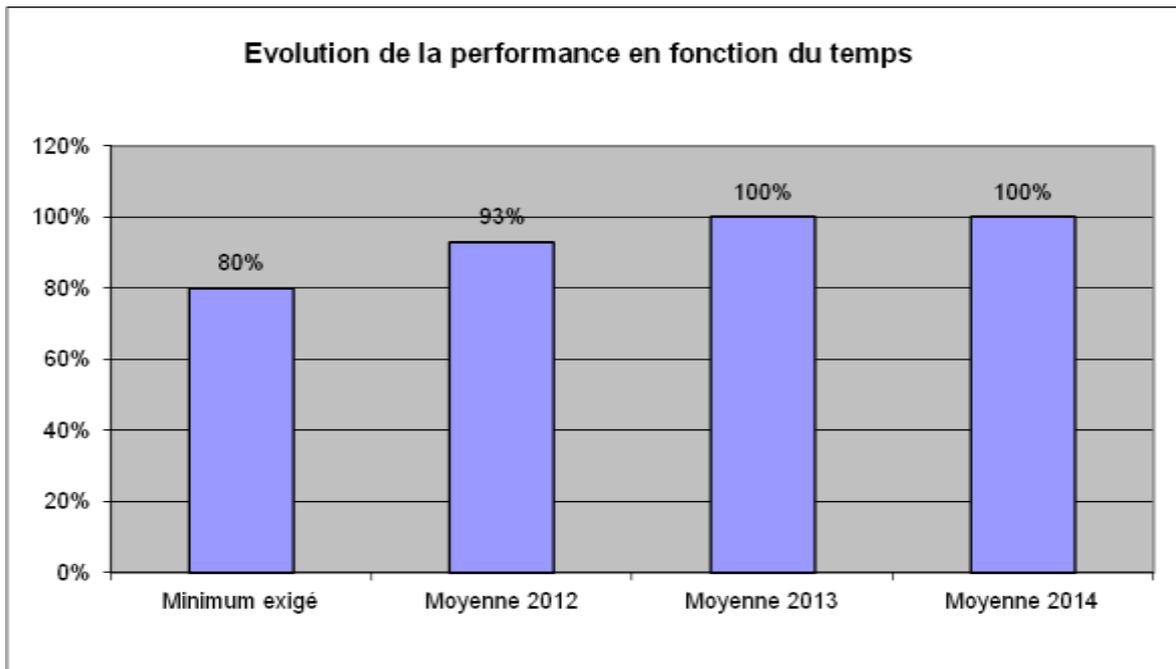


Cette baisse de la performance est expliquée par le fait que les sous-traitants dans le transport ont quelques difficultés à s'adapter aux exigences de l'entreprise. Le problème principal est le non port systématique (pendant les chargements de bois sur camion au parc) par les chauffeurs / motards boys des EPI (casques, chaussures de sécurité, uniformes fluorescents, etc.) mis à leur disposition par leurs entreprises respectives. Un accent sera mis sur la sensibilisation de cette catégories d'employés afin d'améliorer le respect des exigences de sécurité.

Pépinière

Proc cont. 22 / contrôle de la pépinière - v1- Novembre 2009

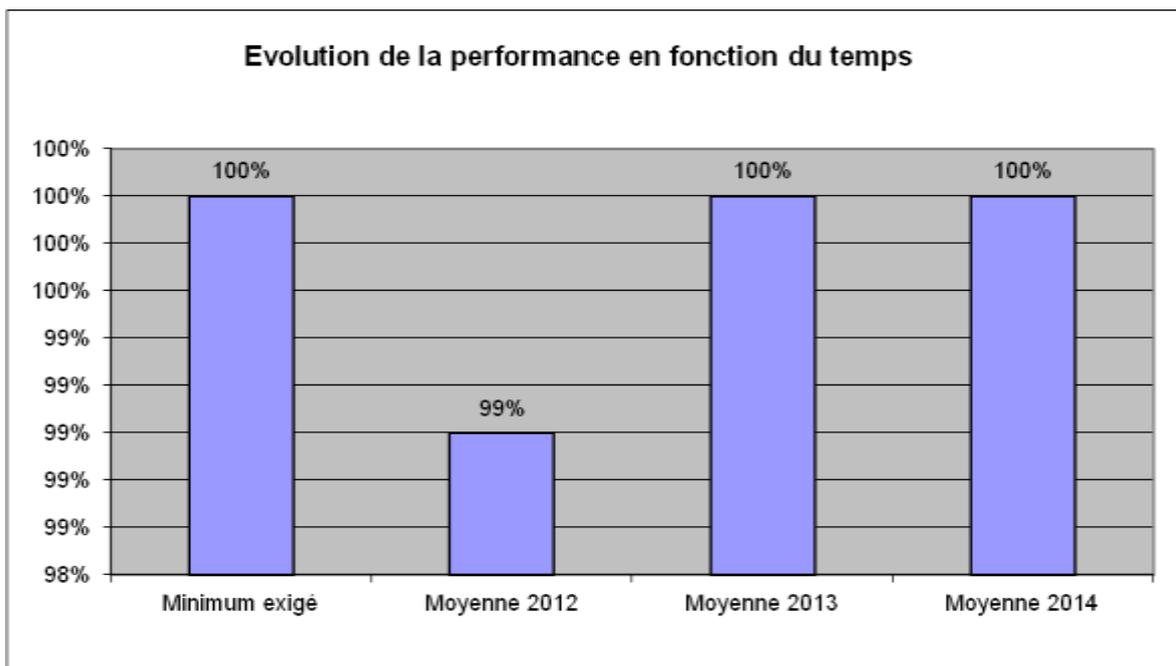
La pépinière centrale à Ossing a fait l'objet des contrôles durant l'année 2014. Des contrôles ainsi effectués, il ressort que le niveau annuel de performance de l'activité de régénération artificielle dans cette pépinière est de 100% ; niveau de performance jugé conforme d'après cette procédure et constant par rapport à celui de l'année précédente par ailleurs toujours au dessus de celui de l'année 2012 car était de 93%.



Gestion de la faune et PFNL

Proc cont. 11/ contrôle inopiné des véhicules (Faune) - v1 - Juillet 2007

Des contrôles de la gestion de la faune et PFNL effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau de performance de cette activité est de 100% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et constant par rapport à l'année précédente et par ailleurs au dessus du niveau de l'année 2012 car était de 99%.



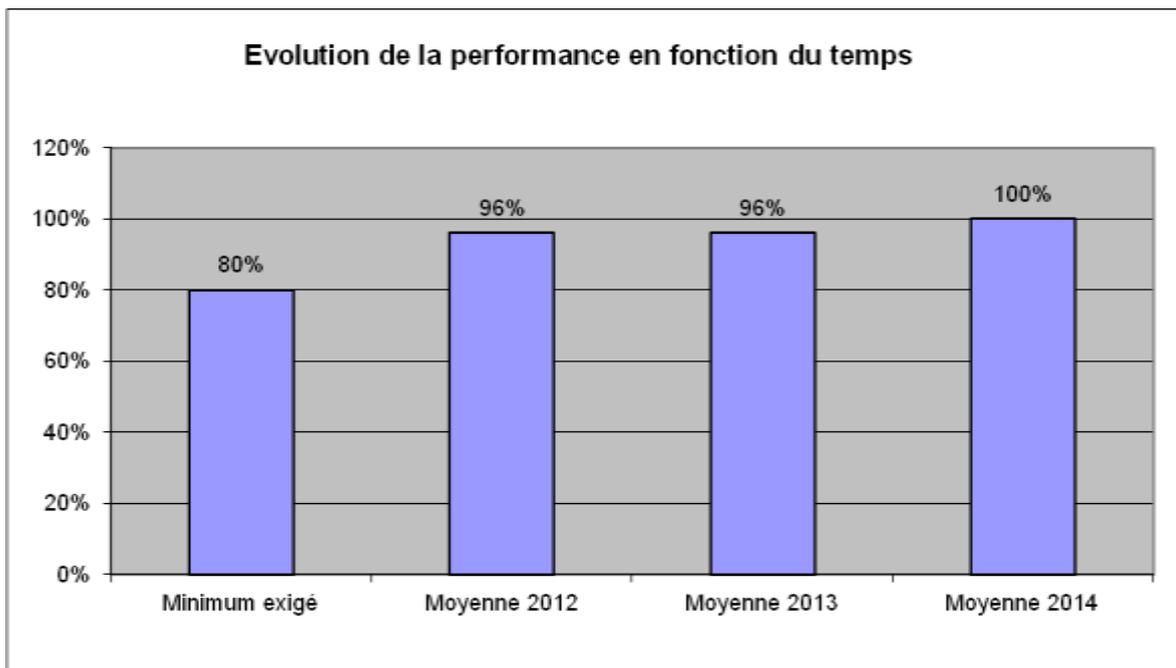
On note tout au long de l'année un respect strict des consignes en matière de gestion de la faune et des PFNL.

1.3 Légalité

Traçabilité

Proc cont. 24/ contrôle de la traçabilité - v1 - Juillet 2007

Des contrôles de la traçabilité effectués au cours de l'année 2014, il en ressort que le niveau de performance annuelle de cette activité est de 100% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était constamment de 96% respectivement en 2013 et 2012.

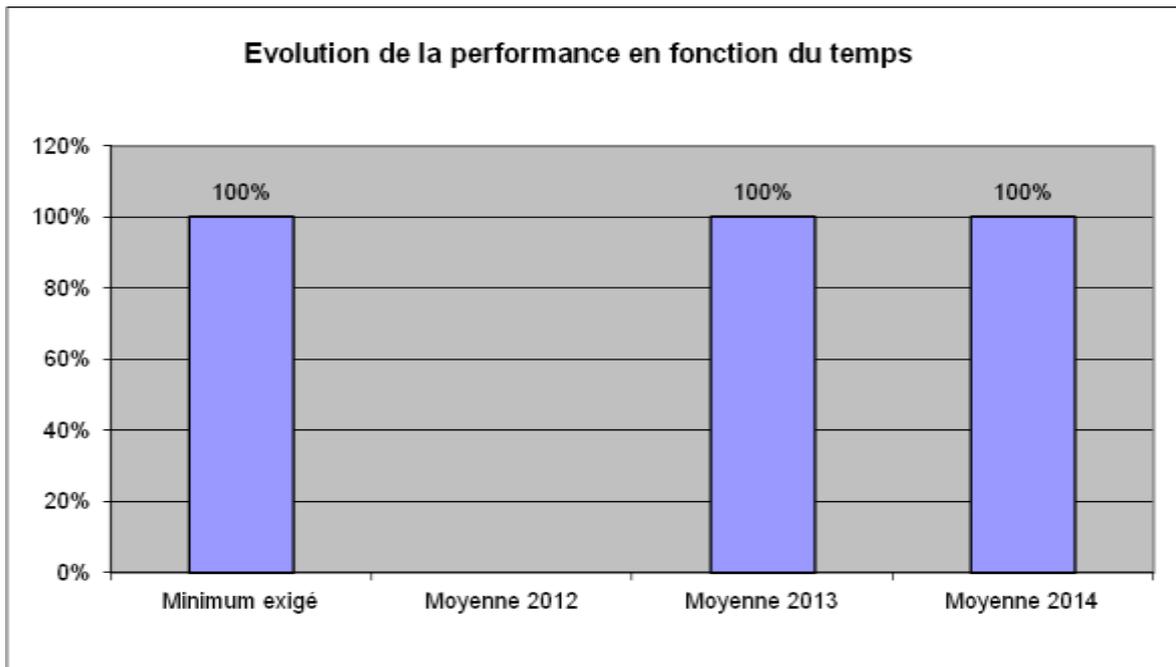


La traçabilité physique (terrain) et le stockage des étiquettes au bureau ne sont pas encore satisfaisants.

Martelage forêt

Proc cont. XX/ contrôle du martelage forêt - v1 Février 2013

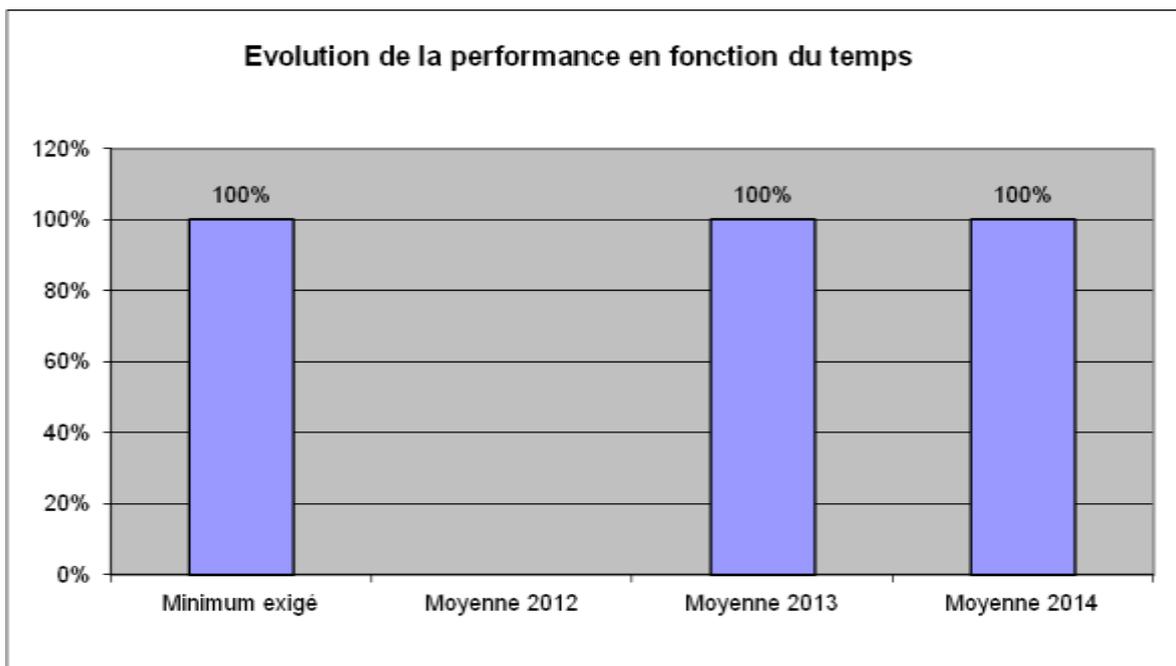
Des contrôles mensuels effectués du martelage en forêt au cours de l'année 2014, il en ressort que le niveau moyen de performance annuelle de cette activité est de 100% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et constant par rapport à l'année précédente.



Martelage sur parc

Proc cont. XX/ contrôle martelage sur parc - v1 Février 2013

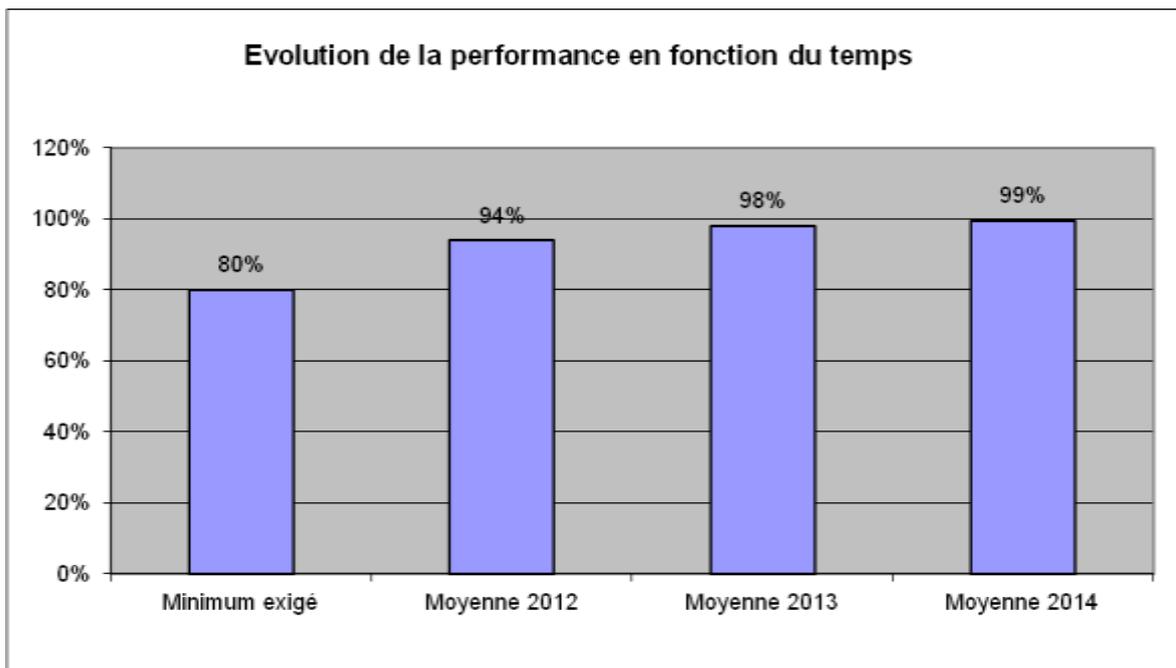
Des contrôles mensuels effectués de l'activité de martelage des bois stockés sur les parcs au cours de l'année 2014, il en ressort que le niveau moyen de performance annuelle de cette activité est de 100% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et constant par rapport à l'année précédente.



Cartes d'exploitation

Proc cont. 09/ contrôle carte d'exploitation - v1 Juillet 2007

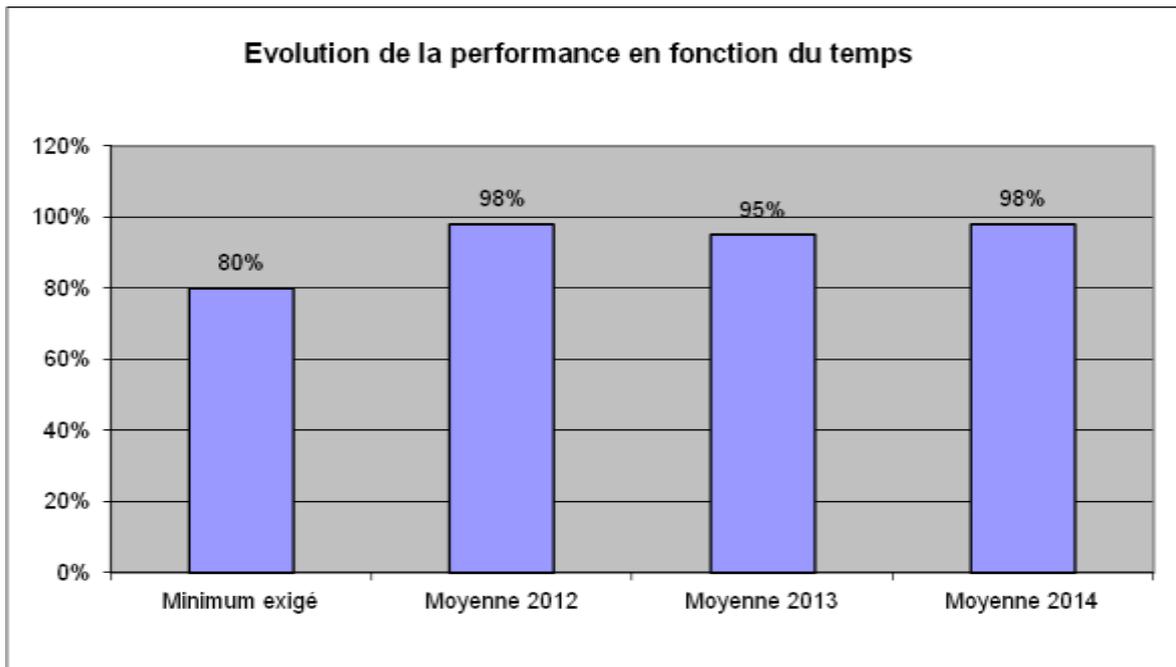
Des contrôles mensuels effectués de l'activité de mise à jour des cartes d'exploitation au cours de l'année 2014, il en ressort que le niveau moyen de performance annuelle de cette activité est de 99% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et en dessus de celui des deux années précédentes car était de 98% et de 94% respectivement en 2013 et 2012.



LV et DF10

Proc cont. 16/ contrôle des LV et de DF10 - v1 Juillet 2007

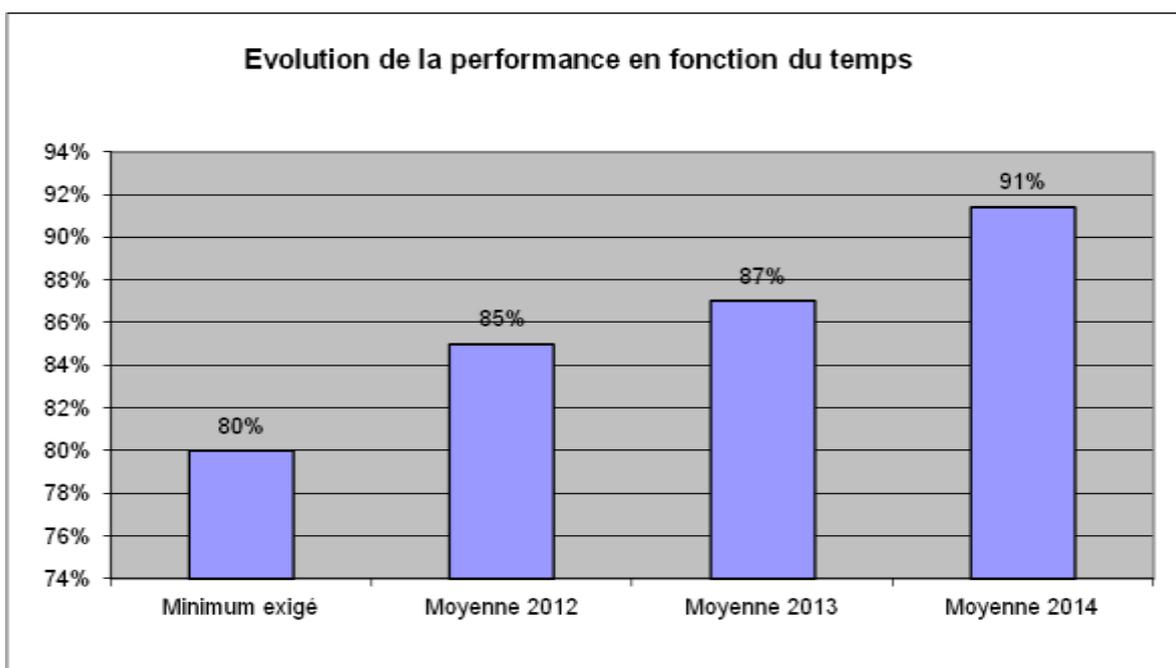
Des contrôles de l'activité de remplissage des DF10 et LV effectués au cours de l'année 2014, il en ressort que le niveau de performance de cette activité sont de 98% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport à l'année précédente car était de 98% par ailleurs retrouve son niveau de l'année 2012.



Carnet de chantier interne

Proc cont. 17 / appréciation/contrôle du Carnet de chantier interne - v1 Juillet 2007

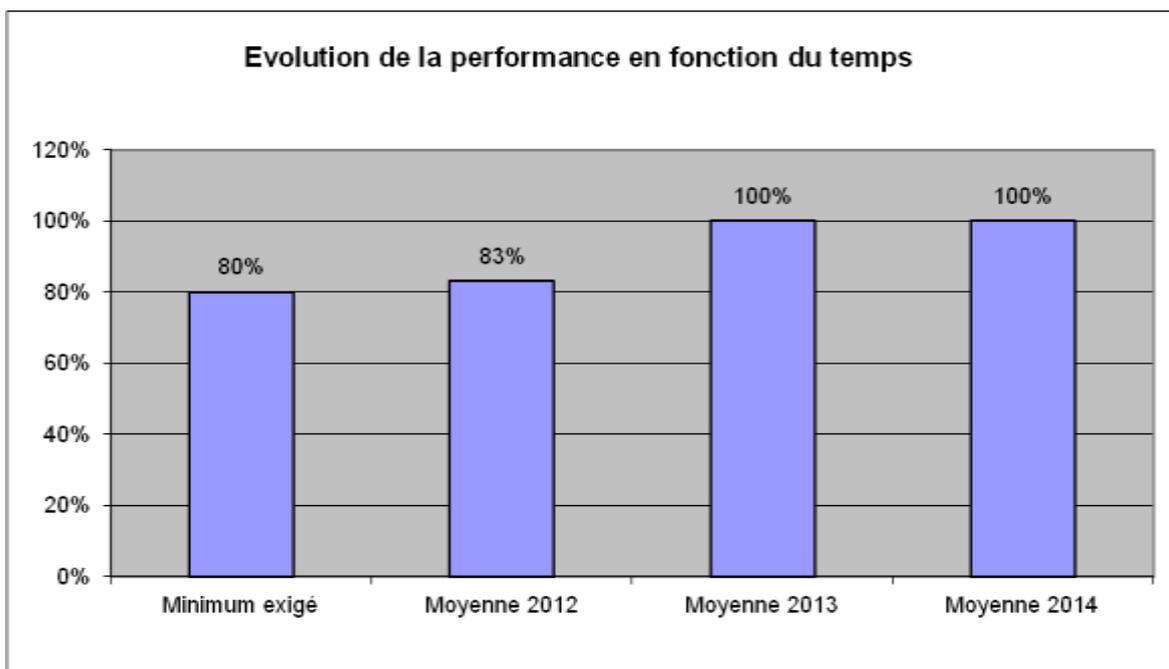
Des contrôles de l'activité de remplissage du carnet de chantier interne effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau de performance de cette activité est de 91% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport à ceux des deux années précédentes car était de 87% et de 85% respectivement en 2013 et 2012.



1.4 Post exploitation

Proc cont. n°15/contrôle post exploitation - v 1 - Juillet 2007

Des contrôles des activités post exploitation dans les AAC 2.3 (2013) effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau de performance annuelle est de 100%. Niveau jugé conforme d'après la procédure de contrôle et constant par rapport à l'année précédente et par ailleurs toujours au dessus de celui de l'année 2012 car était de 83%.

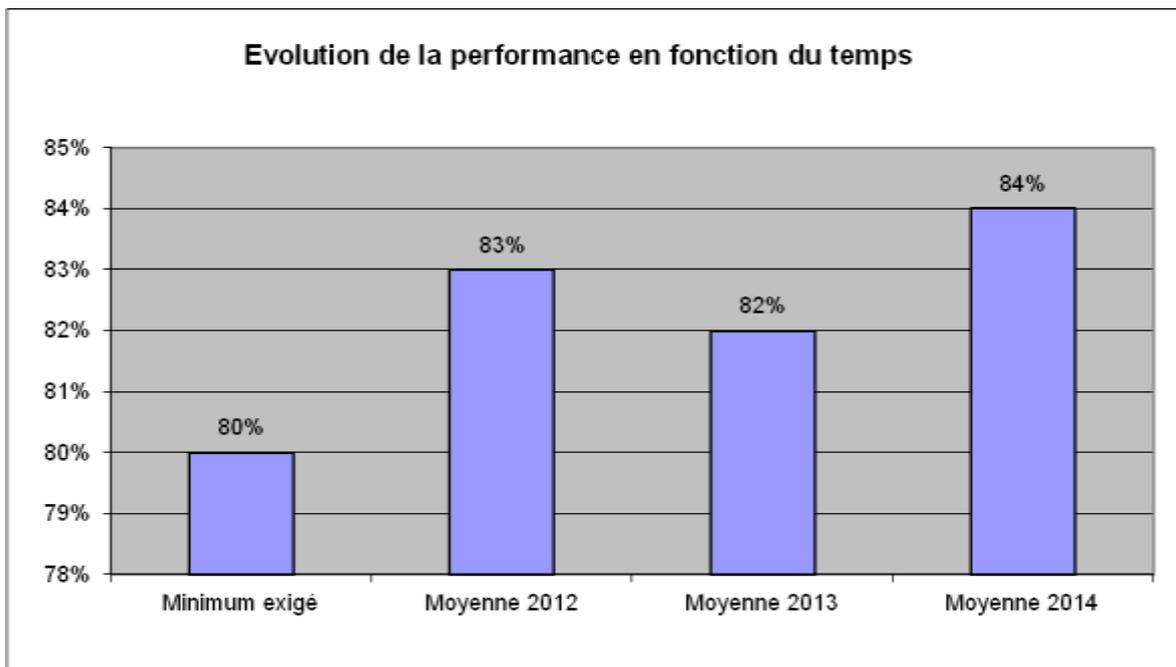


Section II. Suivi évaluation écologique / Environnement

Bases forêt

Proc cont. 26 / contrôle de la base forêt - v1- Juillet 2007

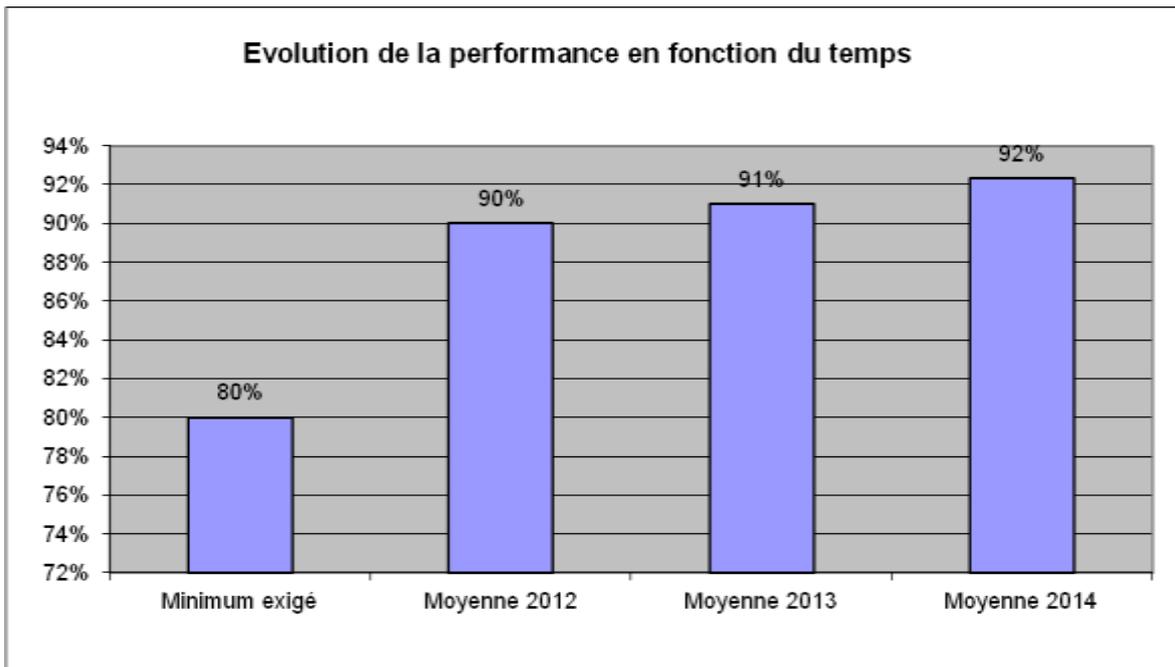
Les Bases vies du site Forêt Sud Ouest ont fait l'objet de plusieurs contrôles mensuels au cours de l'année 2014. De ces contrôles, il en ressort que le niveau de performance annuelle est de 84% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure et en hausse par rapport à celui des deux années précédentes car était de 82% et de 83% respectivement en 2013 et 2012.



Déchets d'exploitation

Proc cont. 32 / contrôle des déchets d'exploitation - v1- Août 2007

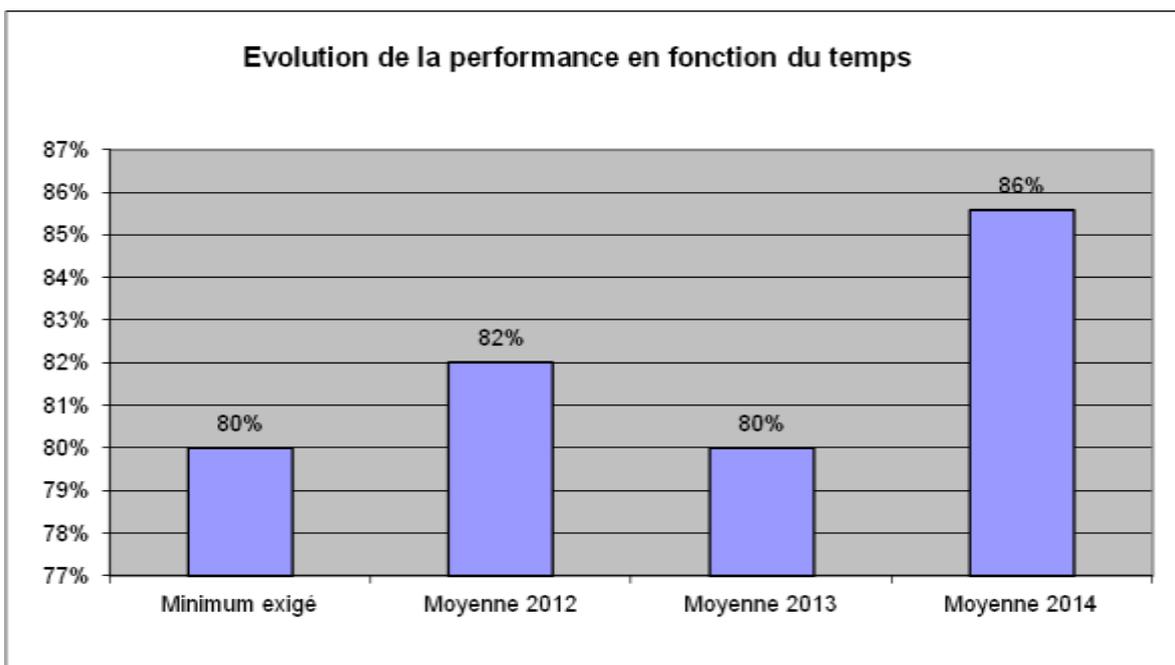
Des contrôles de la gestion des déchets d'exploitation effectués au cours de l'année 2014 à la Base forêt de Babong, il en ressort que le niveau de performance annuelle est de 92% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et au dessus de ceux des deux années précédentes car était de 91% et de 90% respectivement en 2013 et 2012.



Déchets ménagers

Proc cont. 13/ contrôle des déchets ménagers - v1- Juillet 2007

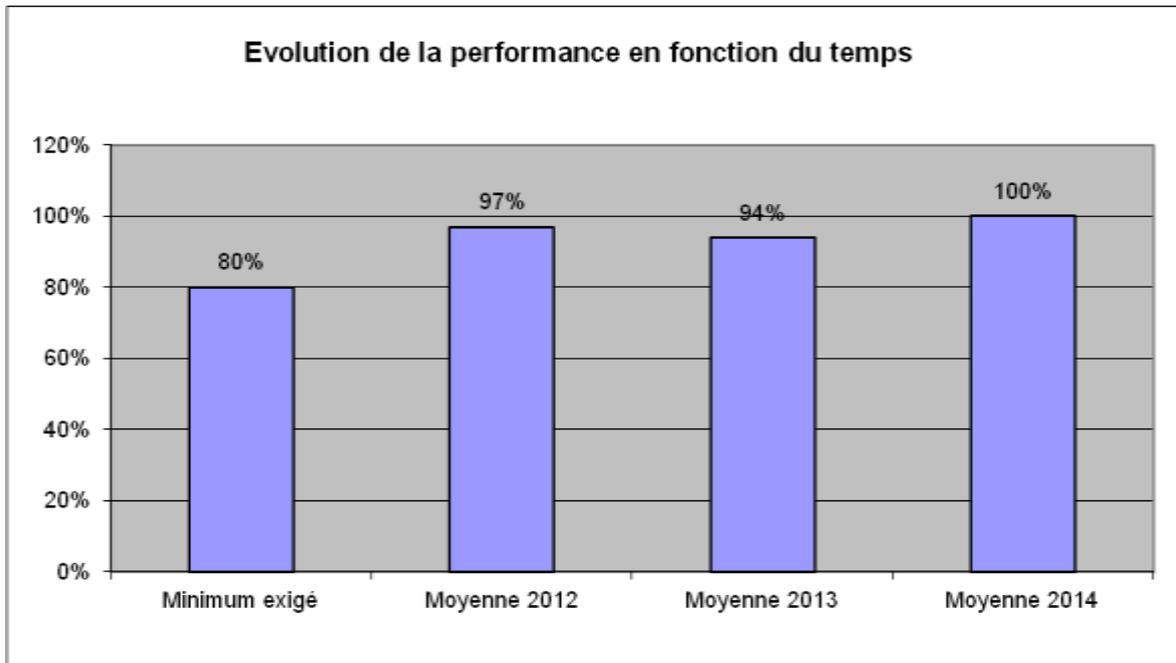
Des contrôles mensuels de la gestion des déchets ménagers effectués durant l'année 2014, Il ressort que le niveau de performance de cette activité est de 86% ; niveau de performance jugé conforme d'après la procédure et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 80% et de 82% respectivement en 2013 et 2012.



Traitement des grumes

Proc cont. 05 / contrôle du traitement des grumes - v2- Décembre 2009

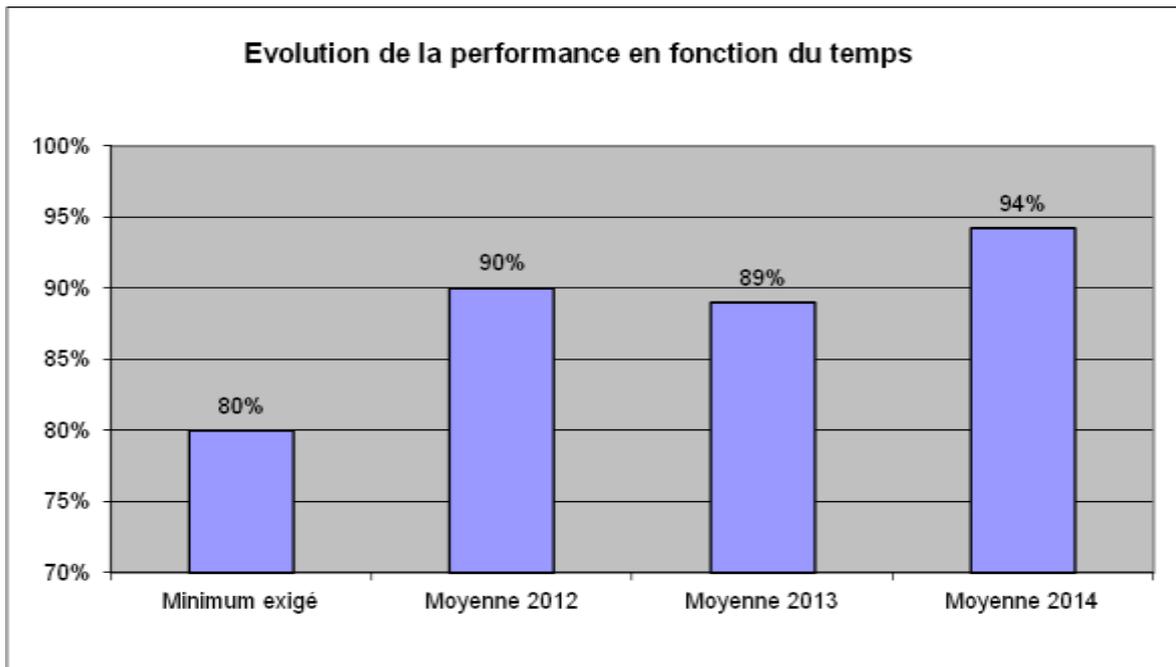
Des contrôles de l'activité de traitement des grumes effectués au cours de l'année 2014; il en ressort que le niveau de performance est de 100% ; niveau jugé conforme d'après la procédure de contrôle et en hausse par rapport à celui des deux années précédentes car était respectivement de 94% et 97% en 2013 et 2012.



Citernes

Proc cont. 03 / contrôle des citernes - v1Juillet 2007

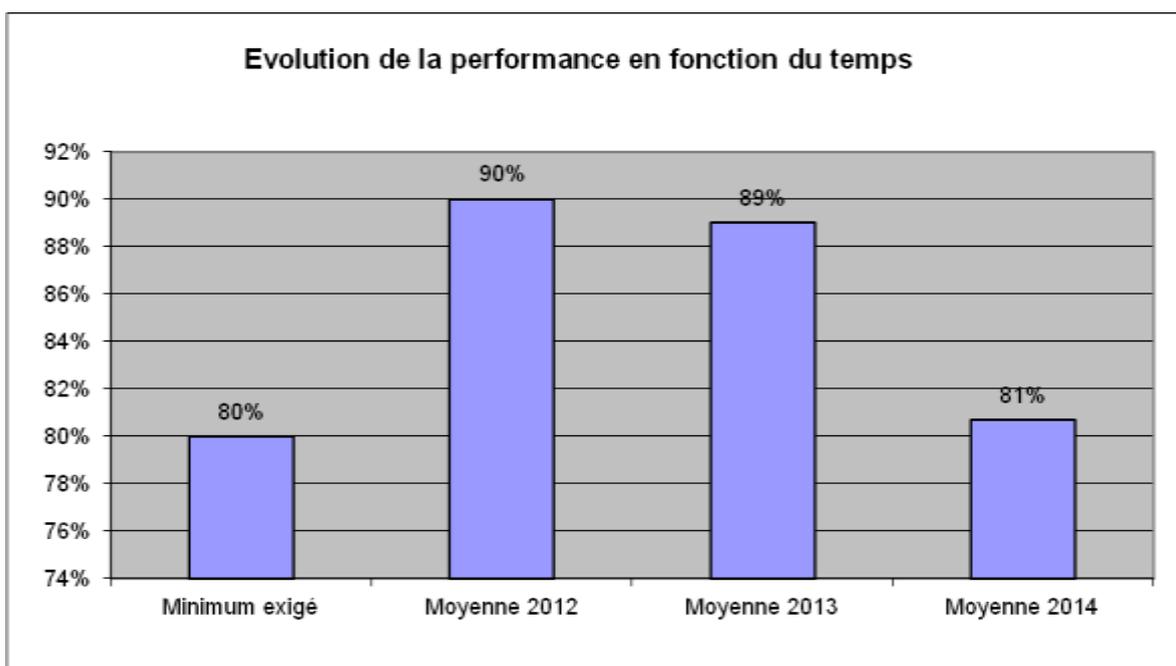
Des contrôles des citernes ont été effectués au cours de l'année 2014. Il en ressort que le niveau de conformité général annuel des citernes est de 94%; niveau jugé conforme d'après cette procédure et en hausse par rapport aux deux mois précédents car était de 89% et de 90% respectivement en 2013 et 2012.



Fuites des engins roulants

Proc cont. 18/ contrôle des engins roulants - v1- Juillet 2007

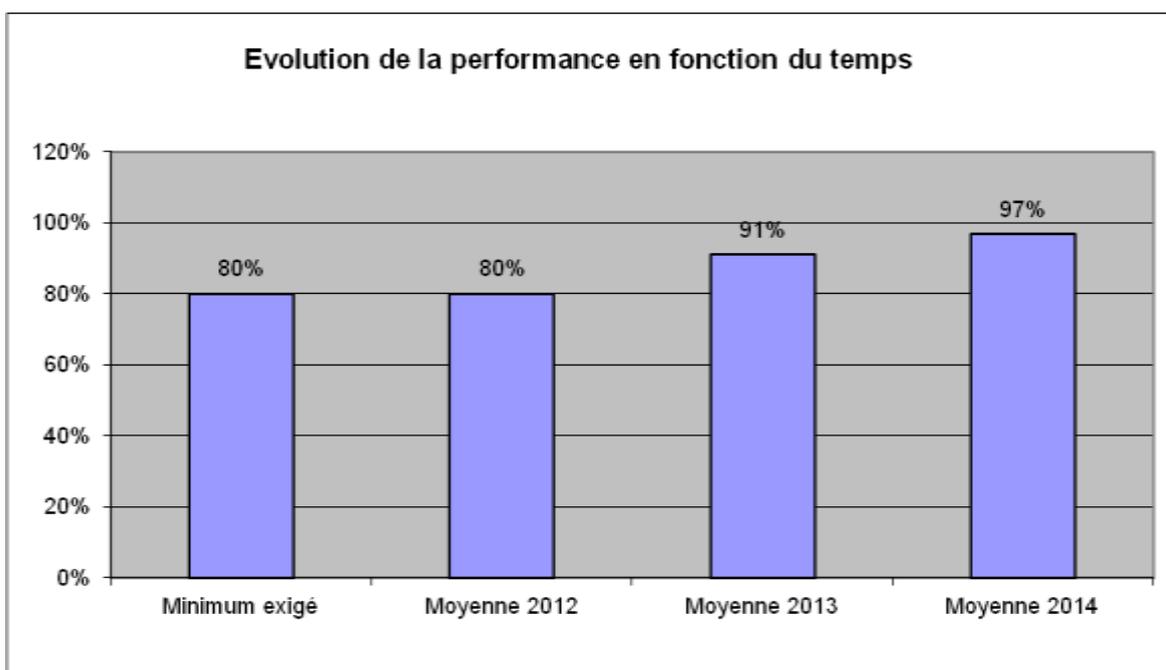
Des contrôles de l'étanchéité des engins roulants ont été effectués durant l'année 2014. De ceux-ci il en ressort que le niveau d'étanchéité des engins roulants en activité sur le site forêt sud-ouest est de 81% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure mais en baisse par rapport aux deux années précédentes car était de 89% et 90% respectivement 2013 et 2012.



Groupes électrogènes

Proc cont. 23 / contrôle du groupe électrogène - v1- Novembre 2009

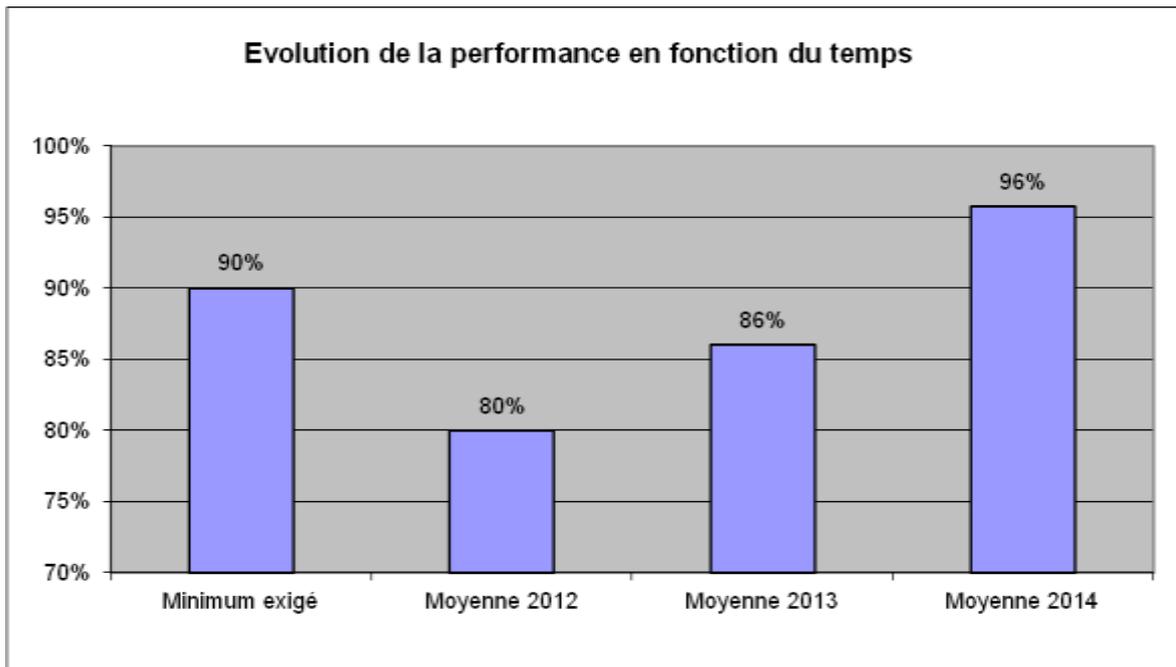
Durant l'année 2014, des contrôles ont été effectués lors de la traversée de la rivière Munaya sur le Bac ; le niveau de performance annuelle obtenu après ces contrôles est de 97% ; niveau de performance jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 91% et 80% respectivement en 2013 et 2012.



Magasin des produits chimiques

Proc cont. 32 / contrôle du magasin des produits chimiques - v1- Mai 2012

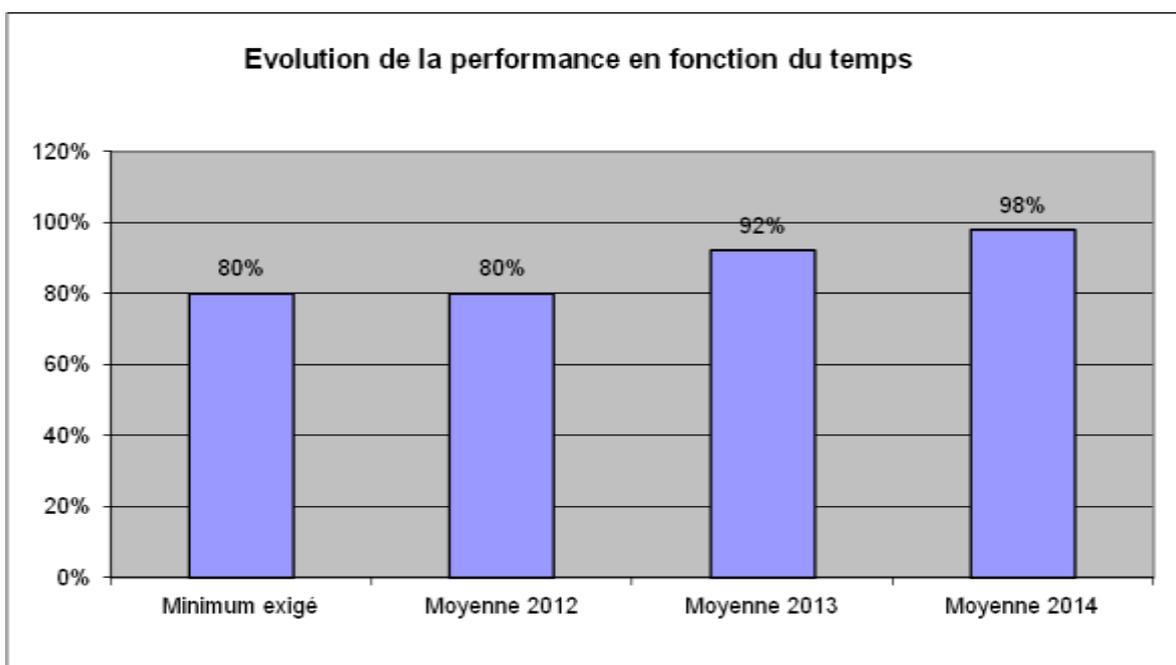
Durant l'année 2014, les magasins des produits chimiques installés respectivement sur les Bases de Babong et Ossing, ont fait chacun l'objet de plusieurs contrôles. De ces contrôles, il en ressort que le niveau de conformité général de ces magasins est de 96% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 86% et de 80% respectivement en 2013 et 2012.



BAC

Proc cont. 19/ contrôle du Bac - v2 Juillet 2008

Durant l'année 2014, des contrôles ont été effectués lors de la traversée de la rivière Munaya sur le Bac ; le niveau de performance annuelle obtenu après ces contrôles est de 98% ; niveau de performance jugé conforme d'après cette procédure de contrôle et en hausse aux deux années précédentes car était de 92% et 80% respectivement en 2013 et 2012.



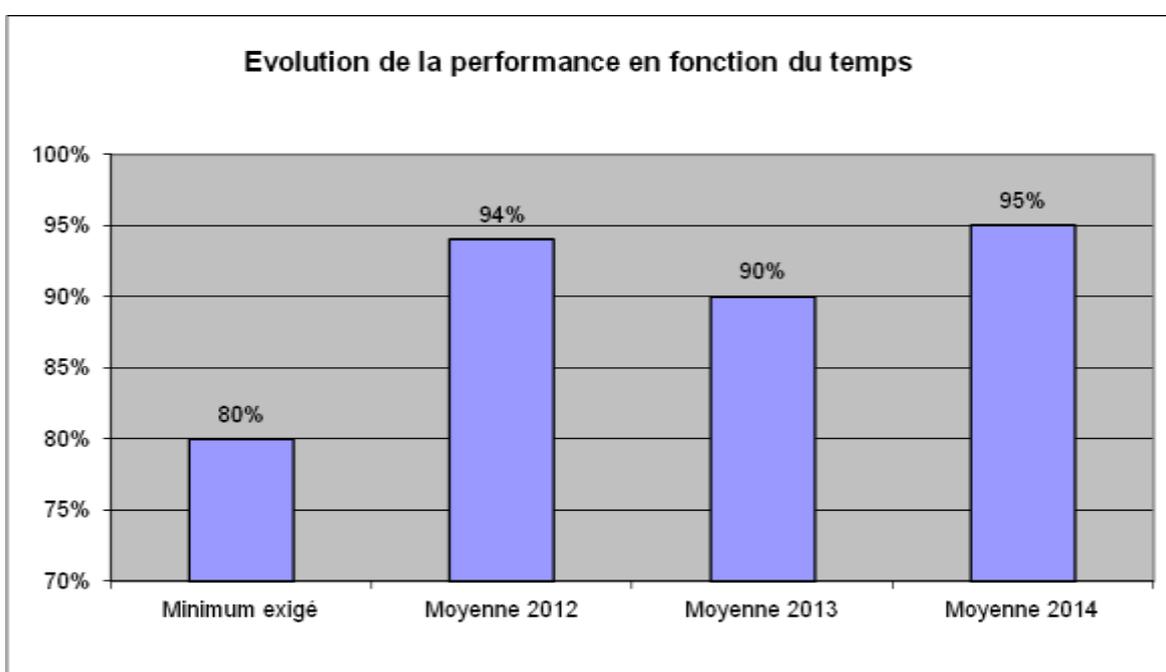
Section III. Suivi évaluation socio-économique

3.1 Suivi de la sécurité / santé du travail

Hôpital

Proc cont. 25 / contrôle de l'hôpital - v1- Novembre 2009

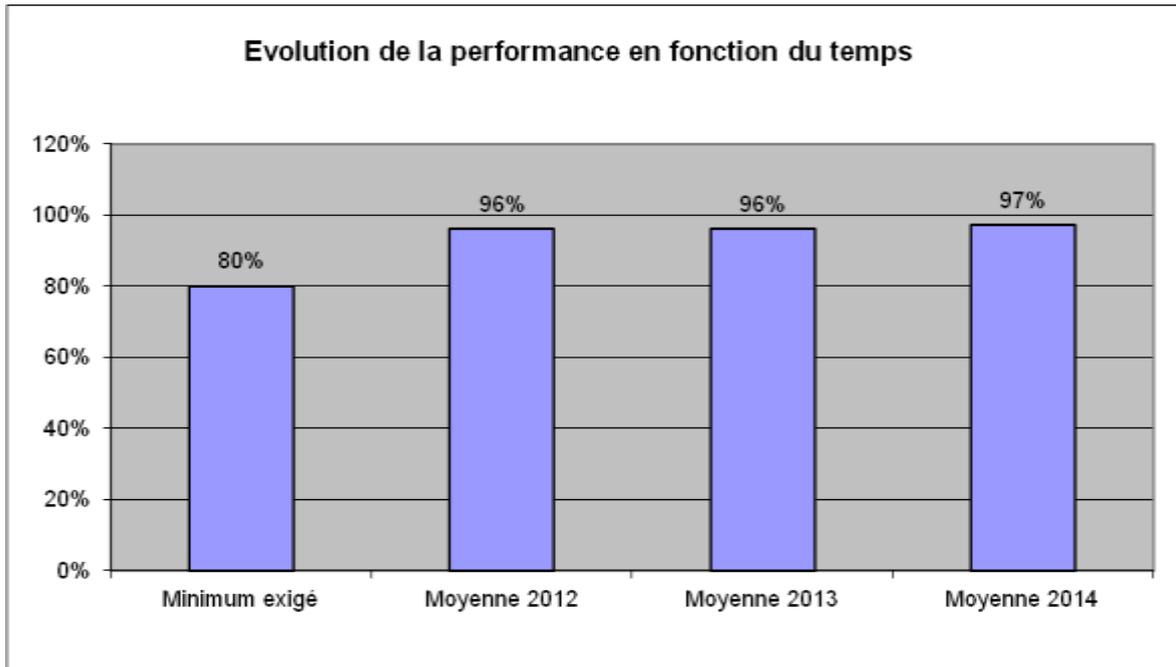
Des contrôles mensuels de l'hôpital effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau annuel de fourniture des soins de santé aux ouvriers CAFECO par l'hôpital de District de Mamfé est de 95% ; niveau jugé conforme d'après cette procédure et en hausse par rapport à celui des deux années précédentes car était de 90% et de 94% respectivement en 2013 et 2012.



Boîtes à pharmacie et premiers secours

Proc cont. 27 / contrôle des boîtes à pharmacie / premiers secours - v1 - Juillet 2007

Des contrôles des boîtes de premiers secours effectués au cours de l'année 2014, il ressort que le niveau de performance annuelle est de 97% ; niveau jugé conforme d'après la procédure et au dessus de celui des années précédentes.



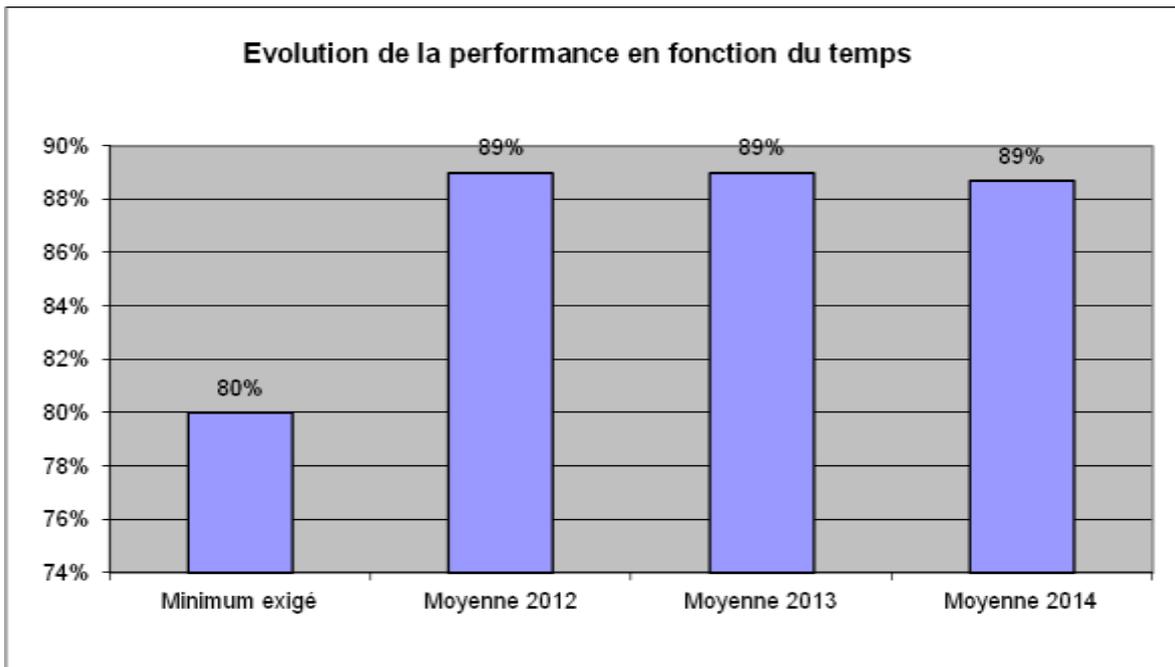
Accidents de travail

Au cours de l'année 2014, le site forêt sud-ouest de CAFECO a enregistré vingt sept (27) accidents de travail contre trente (30) et quarante six (46) respectivement en 2013 et 2012. On note une baisse relative en 2014 par rapport aux deux années précédentes.

Véhicules

Proc cont. 12 / contrôle des véhicules - v1- Juillet 2007

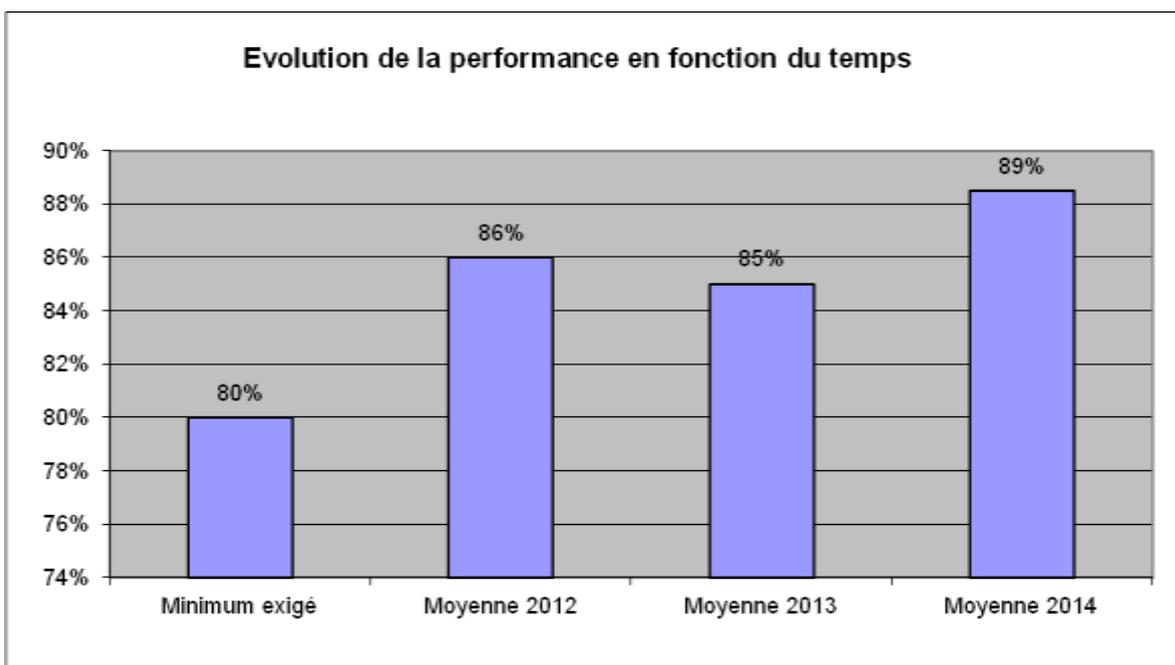
Au cours de l'année 2014, plusieurs contrôles mensuels des véhicules du site ont été effectués, il ressort que le niveau annuel moyen de conformité des véhicules est de 89%; niveau jugé conforme d'après la procédure et constant par rapport à celui des deux années précédentes.



Equipement de protection individuelle

Proc cont. 30/contrôle de équipements de sécurité - v1- Novembre 2009

Durant l'année 2014, des contrôles quotidiens du port des EPI ont été effectués. Il en ressort que le pourcentage annuel de performance est de 89%; niveau jugé conforme d'après cette procédure et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 85% et 86% respectivement 2013 et 2012.

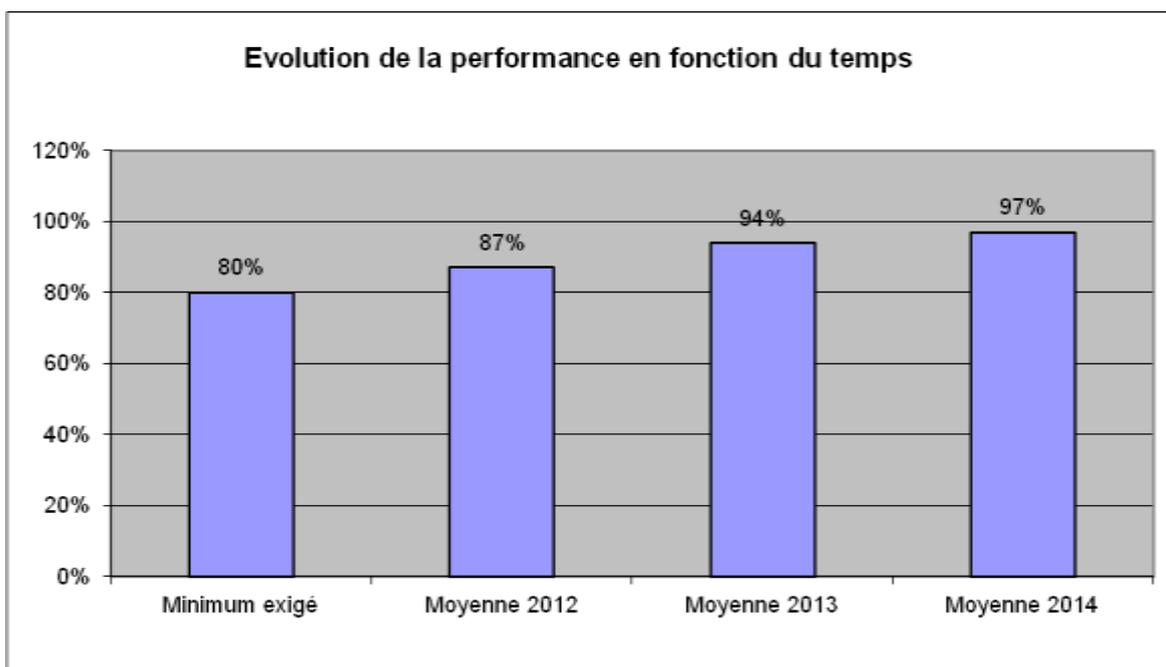


3.2 Suivi des conditions de vie des employés

Economat

Proc cont. 21 / contrôle de l'économat - v2- Décembre 2009

Des contrôles mensuels de l'Economat ont été effectués durant l'année 2014 ; de ces contrôles, il en ressort que le niveau de performance annuelle de l'économat est de 97%; niveau de performance jugé conforme d'après la procédure de contrôle et en hausse par rapport à ceux des deux années précédentes car était 94% et de 87% respectivement en 2013 et 2012.



3.3 Suivi des FHVC

Une forêt à haute valeur pour la conservation correspond à une zone forestière où ont été identifiées des valeurs supérieures à la moyenne des valeurs reconnues pour cette forêt ou à la valeur moyenne d'autres forêts. Ces valeurs peuvent être d'ordre social, environnemental ou écologique.

Dans le cadre d'une gestion forestière responsable, ces portions de forêts sont conservées ou font l'objet d'opérations particulières dans le but de maintenir ou renforcer les valeurs identifiées au moment des interventions de gestion.

C'est ainsi que dans le cadre de la démarche de certification de l'UFA 11005, la société CAFECO se conforme au Principe 9 du référentiel FSC™ concernant le maintien des Forêts à Haute Valeur de Conservation (FHVC) : identification, gestion, suivi et évaluation.

A ce titre, la société a mené des consultations, engagé des études, sollicité l'avis des parties prenantes et élaboré un cahier des charges pour définir les attributs des types de FHVC présents sur les concessions et définir les actions à mettre en œuvre.

Afin d'assurer la préservation des attributs des FHVC, un contrôle mensuel est effectué selon une méthode d'échantillonnage des pistes principales de débarquages avec le double objectif de vérifier la préservation et de s'assurer qu'aucune tige d'arbre d'avenir, PFNL, espèce protégée n'a été oublié lors du repérage.

3.3.1 Maintien de la biodiversité

3.3.1.1 Respect des limites du Parc National par l'activité forestière.

L'UFA 11005 est limitrophe avec le parc National de Korup. Aucune pénétration n'a été faite dans le parc pendant l'exploitation forestière au cours de l'année 2014.

3.3.1.2 Respect des limites des zones de conservation par l'exploitation forestière.

L'UFA 11005 possède des zones de conservation qui sont respectivement des sites sacrés et les zones susceptibles d'avoir une forte biodiversité notamment les zones de hautes altitudes et les zones humides. Il n'y a eu aucune pénétration dans ces zones pendant les activités d'exploitation forestière en 2014. Le processus de révision du plan d'aménagement est en cours. Les limites des zones de conservation pourront être revues.

3.3.1.3 Matérialisation et entretien des limites de l'UFA

La limite de l'UFA 11005 est bien ouverte sur le terrain conformément à la loi. Le projet de décret de classement est en cours de signature à la primature. Au terme de cette signature les zones modifiées de la limite existante seront matérialisées sur le terrain.

3.3.1.4 Matérialisation et entretien des limites des zones de conservation

Les zones de conservation de l'UFA 11005 sont bien matérialisées sur le terrain au fur et à mesure que les risques de pénétration sont élevés. Ces limites sont entretenues suivant un programme annuel.

3.3.1.5 Activités illégales dans les zones de conservation

Aucune activité illégale n'a été observée dans les zones de conservation qui situées dans les hautes altitudes auraient un accès difficile pour les auteurs desdites activités.

3.3.1.5 Activité de braconnage constatée dans l'UFA chez les employés et les populations villageoises.

Des contrôles ont été effectués en 2014 dans l'UFA 11005 et aucun cas de braconnage n'a été constaté chez les employés. La performance de cette activité est de 100%. Ceci est le fruit de la sensibilisation constante et permanente faite auprès des employés par les responsables du service gestion durable lors des différents contrôles sur le terrain.

A l'opposé, plusieurs signes de chasse à l'arme à feu et au câble faits par les riverains ont été observés dans l'UFA.

3.3.1.6 Fermeture des pistes

Les opérations post-exploitations prévues dans l'assiette de coupe 2.3 exploitée en 2013 ont été complètement réalisées.

3.3.1.7 Matérialisation et protection des tiges FHVC sur les pistes de débardage

Pendant le tracé des pistes principales de débardage, les prospecteurs matérialisent et encerclent avec un ruban jaune les tiges d'avenir (AA), les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et les Espèces protégées (EP). Ces essences sont évitées par les conducteurs pendant le débardage. Des différents contrôles effectués en 2014, la performance de cette activité dans l'UFA 11005 est de 100%, niveau de performance jugé conforme aux procédures de suivi des FHVC.

3.3.1.8 Protection des semenciers

Pendant les inventaires d'exploitation, les semenciers sont identifiés, ceinturés au DHP par la peinture rouge avec comme indication le signe S (semencier) inscrit sur quatre faces du tronc et bénéficient d'une protection intégrale pendant les activités d'exploitation.

3.3.2 Maintien de l'intégrité du couvert forestier

3.3.2.1 Phénologie des essences exploitées rares.

Dans l'objectif de maîtriser la phénologie des essences exploitées rares, la société a mis sur pied un dispositif de suivi de la croissance et de la phénologie dans l'UFA 11005 qui est sous la supervision de chercheurs du Laboratoire de Foresterie des Régions Tropicales et Subtropicales de Gembloux. Des mesures de diamètre se font annuellement pour apprécier la dynamique forestière dans chaque dispositif de suivi de croissance.

3.3.2.2 Perturbation du couvert forestier

Dans l'UFA 11005, existent de rares champs créés à l'intérieur. Estimations faites, ces superficies sont inférieures à 2 % de la superficie totale de l'UFA. Plusieurs campagnes d'information et de sensibilisations sont organisées auprès des populations riveraines pour que les champs créés dans l'UFA soient abandonnés et que de nouvelles plantations ne soient plus créées. Le projet de décret de classement en cours de signature prend en compte les zones d'activité agricoles et les ramènes dans la zone agroforestière.

3.3.2.3 Taux d'ouverture de la canopée

A la fin d'année 2014 (31 décembre), nous avons enregistré un niveau d'impact de 5,58% de la superficie totale de l'AAC 2.4 de l'UFA 11005 exploité en 2014. Niveau d'impact inférieur au seuil légal autorisé par la loi qui est de 7%.

3.3.2.4 Reboisement.

Les activités de reboisement de l'AAC 2.4 exploitée au cours de l'année 2014 sont complètement achevées.

3.3.3 Maintien des fonctions de la forêt

3.3.3.1 Mise en œuvre de l'Exploitation à Faible Impact(EFI)

3.3.3.1.1 Qualité de l'abattage

Contrôlé conformément à la procédure interne *Proc cont 04 / contrôle qualité d'abattage - v2 - novembre 2009*, le niveau de performance moyen de l'abattage a été de 83% en 2013; niveau de performance jugé conforme d'après la procédure.

3.3.3.1.2 Qualité du débardage.

Le débardage a été contrôlé conformément à la procédure interne *Proc cont 36/contrôle des routes et débardage - v1 novembre 2009*. Le niveau de performance moyen de matérialisation et de l'ouverture des pistes principales de débardage au cours de l'année 2014 a été de 86%, niveau de performance jugé conforme et en hausse par rapport aux deux années précédentes car était de 83% et 86% respectivement en 2013 et 2012.

3.3.3.1.3 Conflit entre récolte des PFNL et activités forestière

Au cours de l'exploitation forestière en 2014, aucun conflit n'a été déclaré entre récolte des PFNL et activité forestière.

3.3.3.1.4 Les sites sacrés.

Aucun site sacré n'a été identifié dans l'AC 2.4 de l'UFA 11005 au cours de l'année 2014.

Conclusion : Les contrôles de suivi-évaluation effectués au cours de l'année 2014 nous montrent que le maintien des attributs des FHVC est effectif pendant les activités d'exploitation dans l'UFA 11005 témoignant ainsi d'une exploitation à faible impact dans cette concession forestière.

Tableau synthèse du suivi annuel des FHVC (Décembre 2014)

Thèmes	Indicateurs	Unité	Méthode de calcul	Valeur (%)	Observations	
Maintien de la biodiversité	Respect des limites avec le Parc National par l'activité forestière	Nbre de pénétrations/an	Comptabilisation	100%		
	Respect des limites des zones de conservation par l'activité forestière	Nbre de pénétrations/an	Comptabilisation		Non applicable car aucune zone de conservation rencontrée	
	Matérialisation et entretien des limites de l'UFA	Matérialisation des limites de l'UFA		Longueur matérialisée / Longueur totale de la limite de l'UFA * 100	100%	
		Entretien des limites de l'UFA/an		Longueur entretenue / Longueur totale de la limite de l'UFA * 100	95%	
	Matérialisation et entretien des limites des zones de conservation	Matérialisation des limites des zones de conservation		Longueur matérialisée / Longueur totale de la limite des ZC * 100		Non applicable car aucune zone de conservation matérialisée au cours du mois de novembre 2014
		Entretien des limites des zones de conservation/an		Longueur entretenue / Longueur totale de la limite des ZC * 100		Non applicable car aucune zone de conservation rencontrée
	Activités illégales dans les zones de conservation	Nbre d'activités illégales dans les zones de conservation/an	Comptabilisation	100%		
	Activités illégales hors des zones de conservation	Nbre d'activités illégales hors des zones de conservation (FHVC de types 4, 5 et 6) /an	Comptabilisation	80%		
	Activités de braconnage constatés dans l'UFA	Nbre chez les employés		Comptabilisation	100%	
		Nbre / type de constats par les populations villageoises		Comptabilisation	100%	
		Nbre de missions par le MINFOF /an		Comptabilisation	100%	
	Etude faune	Réalisation d'une étude faune / 5 ans	Oui / Non	100%		
	Fermeture des pistes	Pistes de la dernière assiette exploitée fermées (même UFA)		(Nombre de pistes fermées / Nombre total de pistes ouvertes)*100	100%	
	Sensibilisation des populations sur la lutte contre le braconnage	Réunions de sensibilisation/an		(Nombre de réunion (s) / Nombre total de villages riverains à l'UFA)*100	80%	
Espèces protégées	Pourcentage tiges d'Arbres Avenir et semenciers matérialisés		Nbre de tiges AA et semenciers matérialisées / Nbre total de tiges désignées *100	100%		
	Pourcentage de tiges d'Arbre Avenir désignées lors de l'inventaire d'exploitation préservées après le passage de l'exploitation		Nbre de tiges préservées / Nbre de tiges désignés *100	100%		

		Pourcentage de tiges FHVC (AA, PFNL, EP) matérialisées sur les PPD préservées après passage de l'exploitation	Nbre de tiges préservées / Nbre de tiges désignés *100	80%	
		Pourcentage de pieds de +180 cm préservés après passage de l'exploitation	Nbre de tiges préservées / Nbre de tiges sup. à 180cm *100	100%	
Maintien de l'intégrité du couvert forestier	Phénologie des essences exploitées et rares	Taux de couverture du parcours phénologiques : Nbre de pieds dans le circuit / Nbre de pieds total objectif	Nbre de tiges mesurées / Nbre de tiges objectif *100	100%	
	Perturbation du couvert forestier	Surface défrichée dans l'UFA (superficies des champs créés / superficie totale de l'UFA)	Estimation de la surface totale défrichée / surface de l'UFA *100	80%	
		Taux de destruction de la canopée sur la dernière assiette (même UFA)	Résultat de la procédure monitoring	100%	
	Reboisement	Pourcentage de la surface totale plantée / surface totale des zones dégradées de la dernière assiette (routes, parcs, carrières, trouées, etc.)	Surface totale plantée / Surface totale dégradée *100	80%	
		Taux de reprise des plantations	(Nombre de plants ayant repris / Nombre total plantés) *100	100%	
	Maintien des fonctions de la forêt	Mise en œuvre de l'EFI	Qualité de l'abattage	Résultat de la procédure monitoring	84%
Qualité du débardage			Résultat de la procédure monitoring	86%	
Qualité de l'EFI sur l'unité d'exploitation (poche)			Résultat de la procédure monitoring	87%	
Conflits entre récolte des PFNL et activité forestière		Nombre de conflits déclarés entre récolte des PFNL et activité forestière / an	Comptabilisation	100%	
Sites sacrés		Pourcentage de sites sacrés préservés après passage de l'exploitation	Sites sacrés préservés / sites sacrés identifiés et matérialisés		Non applicable car pas aucun site sacré rencontré au cours du mois de novembre 2014
Note de l'Exploitation à Faible Impact			Moyenne de tous les critères	94%	

La moyenne des performances annuelles des activités de maintien des FHVC est de 94%. Performance jugée conforme d'après la procédure et constant par rapport à l'année 2013 et par ailleurs au dessus de celui de l'année 2012 car était de 85%.